

NOS REVENDICATIONS

Missions

- Ouverture de véritables discussions sur le renforcement et le développement des missions, et des implantations territoriales qui doit conduire à l'abandon de tous les projets en cours concernant la DGFIP (aucune externalisation) ;
- Pour reconquérir les territoires, il faut maintenir, consolider et renforcer les implantations de la DGFIP. Le numérique ne doit pas être utilisé pour « réduire » : au contraire, il peut et doit permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions de travail et de vie personnelle ;
- Il faut mettre un terme au jeu de dominos consistant à multiplier les transferts de services et de missions au sein de la DGFIP.

Carrière et emplois

- Renforcement des garanties individuelles et collectives dans le cadre des C.A.P . sur la base de règles de gestion transparentes et négociées au niveau national, en opposition aux dispositions de la future loi Fonction Publique : aucune mobilité forcée, aucun détachement d'office. Pas de mobilité géographique et/ou fonctionnelle subie ni « incitée » : il faut reconquérir des droits et des garanties pour les personnels ;
- Arrêt des suppressions d'emplois et, au contraire, création d'emplois statutaires pour « investir » dans la DGFIP de demain par la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à hauteur des besoins ;
- Refus de la contractualisation ;
- Opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et large plan de promotions de C en B et de B en A en déverrouillant la promotion interne.

Rémunération

- Augmentation et indexation sur l'inflation de la valeur du point d'indice ;
- Revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'I.M.T. et intégration dans le traitement ;
- Aucune rémunération « au mérite ».